



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs



Bagnolet, 17 avril 2023

Communiqué de presse

La Confédération paysanne et le CETIM saisissent l'ONU au sujet des méga-bassines

En cette journée mondiale des luttes paysannes, la Confédération paysanne et le CETIM annoncent avoir déposé auprès de l'ONU une saisine au sujet des méga-bassines. Cette saisine vise à dénoncer les violations des droits humains, la répression policière sanglante et la criminalisation des personnes et organisations s'opposant à ces projets d'accaparement de l'eau.

Les projets de méga-bassines bénéficient à une minorité d'agriculteur-trices liée au secteur de l'agrobusiness, aux dépens du droit d'accès à l'eau de l'ensemble des paysans et paysannes dans les territoires. Elles renforcent le problème de la sécheresse et de la raréfaction de l'accès à l'eau dans les territoires alors même qu'il est urgent de changer les pratiques agricoles pour limiter les besoins en eau. Les méga-bassines participent d'un modèle qui détruit les terres agricoles et le cycle naturel de l'eau. Enfin, lutter contre les méga-bassines et pour un système agricole durable se fait aujourd'hui, en France, au risque de son intégrité physique. Lors de la dernière mobilisation les 24, 25 et 26 mars à Sainte-Soline 200 personnes ont été blessées. Une personne est toujours dans le coma.

La lutte pour l'eau est une lutte internationale. Partout dans le monde des peuples se mobilisent contre la marchandisation et la surexploitation de l'eau. La destruction de ce commun prend des formes diverses : accaparement de l'eau par des entreprises transnationales, grands barrages, détournement de l'eau pour l'agriculture industrielle, pollutions industrielles dangereuses pour les habitant-e-s des territoires, etc. En plus de ne plus avoir accès à l'eau, les populations et les militant-e-s sont réprimé-e-s et criminalisé-e-s alors même qu'ils et elles défendent leurs droits.

Pour toutes ces raisons, saisir aujourd'hui l'ONU apparaît comme une évidence et une nécessité. Nous entendons mobiliser cette organisation protectrice des droits humains afin qu'elle interpelle l'État français sur la situation. La Confédération paysanne ne lâchera rien ! Elle poursuit son combat contre les méga-bassines et pour la protection de l'eau et de l'agriculture paysanne.

Contacts :

Pour la Confédération paysanne :

Nicolas Girod, porte-parole national : 06 07 55 29 09

Marie-Pierre Répécaud, secrétaire nationale : 06 15 02 06 42

Caroline Nugues, chargée de communication : 06 95 29 80 78

Pour le CETIM :

Raffaele Morgantini, représentant du CETIM à l'ONU : +41796606514, raffaele@cetim.ch